
Charte juniors

La charte des juniors de l'USCM définit en 10 points les règles à suivre et les comportements à adopter pour le bon fonctionnement du club.

Le respect de cette charte doit être permanent.

CHARTE

- Le junior de l'USCM respecte ses camarades, ses entraîneurs, ses adversaires, les arbitres et les spectateurs. Son comportement sur et en dehors du terrain est irréprochable. Il est toujours prêt à donner le meilleur de lui-même.
- Il s'engage à participer avec ponctualité, sérieux et motivation aux entraînements et aux matchs de même qu'à toutes les activités organisées dans le cadre de son équipe.
- En cas d'absence, il avertit toujours suffisamment à l'avance son entraîneur. Il comprend que des absences répétées sans motif valable ne seront pas tolérées et pourront aller jusqu'à son exclusion de l'équipe.
- Il écoute les consignes de l'entraîneur et les applique. S'il ne les comprend pas il demande des explications complémentaires.
- Il recherche immédiatement le dialogue avec son entraîneur en cas de problème.
- En cas d'expulsion lors d'un match, il se verra dans l'obligation d'arbitrer un match de juniors E ou D
- Il participe à la vie active de l'USCM au travers notamment des manifestations organisées par le club.
- Il salue poliment et en toute circonstance ses entraîneurs, ses coéquipiers et toutes les personnes qui les accompagnent. Il comprend que le fair play passe avant le résultat. Il ne répond jamais aux attaques verbales ou physiques.
- Il se douche après chaque entraînement et chaque match.
- Il respecte le matériel et les installations sportives mises à disposition.
- Il confirme à son entraîneur avant le 15 septembre qu'il a bien compris la charte et qu'il l'accepte.